

**DOSSIER D'INSCRIPTION 2022-2023
ENTREE EN SECONDE GENERALE (2°G)**

ATTENTION : TELEINSCRIPTION UNIQUEMENT SUR LE SITE
<https://teleservices.ac-versailles.fr/ts>
AVEC LES CODES FOURNIS PAR LE COLLEGE

COMPOSITION DU DOSSIER

- **la feuille de renseignements**
- **la fiche de validation de la télé-inscription** (à télécharger et à imprimer)
- **une fiche langues et options** (à télécharger et imprimer)
- **la photocopie des 3 bulletins 2021-2022 (*indispensable*)**
- **la photocopie du livret de famille** (Pages des parents et enfant)
- Un chèque (facultatif) d'un montant laissé à votre appréciation pour la Caisse de Solidarité » du lycée, *libellé à l'ordre de l'agent comptable du lycée Corneille*
- En cas d'exercice de l'autorité parentale par un seul des parents joindre une copie du jugement de divorce comportant le nom de la personne qui a la garde de l'enfant (à mettre sous pli fermé)
- L'inscription à la demi-pension 2022-2023 se fera **en ligne**.
Aller sur site du Lycée Corneille La Celle St Cloud. Puis cliquer sur le fichier "**Démarches-simplifiées.fr**" et suivre les instructions
- **Si votre enfant dispose cette année au collège d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou d'un Plan d'Accueil Personnalisé (PAP)** merci d'en joindre une copie sous pli cacheté portant le nom, le prénom de votre enfant et la mention PAI/PAP

La présence d'au moins UN PARENT ET DE L'ELEVE est indispensable

L'inscription ne pourra se faire que si LE DOSSIER EST COMPLET

Lundi 4 juillet 2022 de 9h à 19h (merci de vous présenter avant 18H45)

Mardi 5 juillet 2022 de 9h à 13h (merci de vous présenter avant 12h45)

Horaires

Attention : à la rentrée, il ne pourra être procédé à aucun changement de classe. Si pour des **raisons exceptionnelles (médicales ou disciplinaires)** vous souhaitez que votre enfant soit rapproché ou éloigné d'un autre élève, vous voudrez bien le signaler par courrier séparé et il en sera tenu compte dans **la mesure du possible**.